

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 14^e jour d'octobre 2014, à compter de 19 h, dans la salle 214 de l'hôtel de ville de New Richmond

Sont présents : les conseillers Messieurs René Leblanc et Jacques Rivière, ainsi que le maire Monsieur Éric Dubé.

Sont absents : Madame Geneviève Braconnier ainsi que Messieurs François Bujold, Jean Cormier et Jean-Pierre Querry, ayant justifié leur absence.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

Vérification du quorum

Suite à une vérification, le défaut de quorum est constaté.

Après un délai de trente (30) minutes, et ce, tel que prescrit à l'article 327 de la Loi sur les cités et villes, le maire et les conseillers présents, à 19 h 30, ajournent cette séance au mercredi, 15 octobre 2014, à compter de 17 h.

Un avis de cet ajournement sera donné aux conseillers absents par la greffière, tel que prescrit par la Loi.

Céline LeBlanc
Greffière

Éric Dubé
Maire